



ECPAT FRANCE

Contre la Prostitution Infantile



Lettre d'information Février 2010

ECPAT FRANCE a le plaisir de vous adresser le numéro de Février 2010 de sa lettre d'information. Cette lettre vous donne tous les deux mois un aperçu de nos activités ainsi que des événements de l'actualité liés à l'exploitation sexuelle des enfants. Elle traduit notre souhait d'échanger avec l'ensemble des acteurs engagés dans la défense des droits des enfants. Bonne lecture !

ECPAT France achève un projet d'un an visant à renforcer la mobilisation des professionnels du tourisme et la répression des touristes sexuels abusant d'enfants



ECPAT France accompagne depuis plusieurs années les professionnels du tourisme dans la lutte contre le tourisme sexuel impliquant les enfants. Agences de voyages, tour opérateurs, compagnies aériennes et chaînes hôtelières se mobilisent ainsi de manière croissante en sensibilisant leurs salariés et leurs clients. Cependant, les entreprises ayant des hôtels dans les pays du Sud ont sollicité l'appui d'ECPAT France pour le signalement des cas de tourisme sexuel dans leurs établissements : comment et à qui faire le signalement, comment identifier la bonne personne au sein de la police et des ONG, comment se comporter face au

touriste et à l'enfant ?

Parallèlement, le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies recommandait en 2007 au gouvernement français d'améliorer sa coopération policière avec les autres pays sur les questions d'exploitation sexuelle des enfants.

ECPAT a alors entrepris de créer un manuel de mise en place de procédures de signalement, à destination des hôtels et en partenariat avec la police française (OCRVP, SCTIP) et Accor Afrique. Le manuel s'appuie sur des initiatives similaires et plusieurs missions d'étude d'expériences hôtelières et de l'expertise de la police française et des structures sociales locales.

Le manuel permettra aux partenaires touristiques d'aller plus loin dans leur engagement, et à la police française de recevoir davantage de signalements.



Questions Réponses sur l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales

Afin de pouvoir répondre aux demandes d'information sur l'exploitation sexuelle commerciale des enfants, ECPAT France a réalisé un livret reprenant les questions les plus récurrentes du public sur la thématique. En effet, ce livret présente tout ce qu'il faut savoir sur les formes d'exploitation, les acteurs et les moyens de lutte existant dans le monde et en France. Il rassemble entre autres de nombreux témoignages d'enfants victimes et d'acteurs clés, des photos, des tableaux récapitulatifs sur les lois françaises. Ce livret sera diffusé auprès du grand public.

ECPAT se mobilise en Europe contre le tourisme sexuel



Plusieurs initiatives ont été développées ces dernières semaines par les groupes ECPAT en Europe pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE). Ainsi ECPAT Suède a lancé une campagne en ligne appelée Support-Kim. Kim est un personnage fictif représentant tous les survivants du TSIE qui demande au public d'adhérer à la campagne afin de lui donner la possibilité de montrer qu'il se préoccupe de la question (<http://www.supportkim.com/english>). Au Pays Bas, un service en ligne et téléphonique pour déclarer des cas de TSIE a été mis en place, et un protocole d'accord avec l'Association Néerlandaise des Tours Opérateurs et Agents de Voyages a été signé. ECPAT Pays-Bas a été activement impliqué dans ce processus. ECPAT Italie a lancé une nouvelle vidéo, «Les enfants ne sont pas une attraction touristique», produite sous la forme d'un dessin animé avec la contribution d'un acteur italien célèbre (vidéo sur <http://www.ecpat.it/>). ECPAT Allemagne a pour sa part développé un cours en ligne intitulé «Comment protéger les enfants contre l'exploitation sexuelle dans le voyage et le tourisme» qui vise à former les employés d'entreprises touristiques. ECPAT France développera un outil similaire en français prochainement.

Welcome to the home of Kim.
This is a campaign against child sex tourism initiated by Sweden. By supporting Kim, you tell the world that sex of children must stop today.

La CNCDH rend un avis sur la traite des êtres humains en France

«De nombreuses personnes victimes de traite ou d'exploitation accèdent difficilement à la justice et bénéficient rarement de l'accompagnement nécessaire à leur rétablissement (...)» «la répression de l'immigration irrégulière ne devrait pas remettre en question la protection des étrangers contre la traite et l'exploitation, protection qui constitue un droit absolu selon la Convention européenne des droits de l'homme». Tel est le constat fait par la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, en la personne de son président, M. Yves Repiquet. Après plus d'un an de travail, la Commission a rendu, le 18 décembre dernier, un avis sur la traite des êtres humains en France, présentant une centaine de recommandations au gouvernement. Concernant les mineurs victimes de traite, la CNCDH rappelle qu'ils doivent être présumés mineurs et bénéficier des mesures de protection prévues. Elle recommande de former les professionnels de la protection de l'enfance à leur prise en charge, d'adapter les mesures de protection à leurs profils et besoins, et de ne pas renvoyer ces mineurs vers un pays où ils risquent d'être à nouveau victimes de traite ou d'exploitation. Les recommandations seront suivies par une Etude publiée à la Documentation Française.



© Eleonore Henry de Frahan/Argos

Concours Dire Non



En décembre, ECPAT France et ses partenaires ont diffusé une plaquette communiquant le succès de l'édition 2009 du Concours Dire Non. Le témoignage des lauréats partis en Inde pour connaître le projet d'aide aux enfants victimes de prostitution rend compte de l'importance de ce type d'expérience, au niveau personnel et surtout en tant que futurs professionnels du tourisme. Les résultats de ce Concours sont donc encourageants pour la participation et l'engagement d'un plus grand nombre d'étudiants lors de la prochaine édition en 2011 !

Des informations inquiétantes

Dans son rapport « Perdu en zone d'attente » publié fin 2009, l'association Human Right Watch dénonce la protection insuffisante des mineurs étrangers isolés à l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle. Selon l'association, « La police aux frontières n'a pas de procédures permettant de repérer les victimes de la traite et a plutôt par le passé procédé à l'expulsion immédiate des victimes, au risque de les renvoyer dans les griffes de réseaux criminels. Dans le centre de détention de l'aéroport, des membres de réseaux ont même pu rendre visite aux mineurs et exercer des pressions ».

Prison pour des mineurs proxénètes

La cour d'assises des Bouches du Rhône a condamné, le 22/01/2010 quatre mineurs, accusés de proxénétisme, à des peines de vingt ans, quinze ans, douze ans et cinq ans d'emprisonnement, dont deux ans avec sursis, pour le dernier. Les quatre mineurs se voyaient reprocher d'avoir contraint une jeune fille de 15 ans à se prostituer. L'adolescente avait été retenue contre son gré dans plusieurs hôtels de la région.

ECPAT FRANCE

1050 avenue de l'Europe - BP 07 - 93352 LE BOURGET CEDEX

Tél. (33)(0) 1 49 34 83 13 - Fax : (33)(0) 1 49 34 83 10 - Email : ecpat-france@wanadoo.fr - www.ecpat-france.org